



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Internet

Question au Gouvernement n° 710

Texte de la question

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

M. le président. La parole est à Mme Françoise Guégot, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

Mme Françoise Guégot. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique.

Monsieur le secrétaire d'État, vous avez présenté hier le plan France Numérique 2012. Ce plan a pour objectif de faire de la France une grande nation numérique.

L'économie numérique représente désormais un quart de la croissance mondiale. Elle en représentera un tiers avant cinq ans.

L'économie numérique, ce sont les télécommunications, l'audiovisuel, les logiciels, les services informatiques, et la diversité sans cesse croissante des services en ligne. Elle représente le secteur le plus dynamique de l'économie mondiale. Dans la plupart des pays développés, son taux de croissance est le double de celui de l'économie.

Les investissements dans ce secteur sont identifiés comme les plus productifs, parce qu'ils accroissent la compétitivité de l'ensemble des autres secteurs de l'économie.

Or, en France, cet investissement est deux fois plus faible qu'aux États-Unis, et trois fois plus faible que dans les pays d'Europe du Nord. Un doublement des investissements dans l'économie numérique représenterait un point de croissance supplémentaire.

Aussi, ce plan, voulu par le Président de la République et le Premier ministre, propose une nouvelle politique industrielle française et européenne, avec l'objectif de replacer la France parmi les grandes nations numériques à l'horizon 2012.

Véritable intégrateur, ce plan vise à favoriser à la fois le développement des réseaux Internet haut débit et TNT, la production et les nouveaux modes de diffusion des contenus, et la diversification des usages, qu'il s'agisse de télésanté, d'éducation et de formation à distance, de télétravail, de e-commerce, ou encore d'administration électronique.

Pour la première fois, l'État présente une vision globale de sa stratégie dans le domaine du numérique.

Ma question est simple : quels avantages concrets les Français sont-ils en droit d'attendre de la mise en oeuvre de ce plan ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Éric Besson, secrétaire d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *secrétaire d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique.* Madame la députée, ce qui va changer pour les Français, c'est d'abord qu'en 2010, ils vont avoir accès à l'Internet haut débit sur tout notre territoire. C'est une mesure que nos concitoyens attendaient, et que vous-mêmes, mesdames et messieurs les parlementaires, vous aviez largement réclamée. L'Internet haut débit, aussi indispensable aujourd'hui que l'eau ou l'électricité, c'est, sur 100 % du territoire, dès l'année 2010.

Ce qui va changer aussi, c'est que grâce à la loi de modernisation de l'économie que vous avez votée, et qui a été adoptée sous la responsabilité de Christine Lagarde, les opérateurs de la fibre optique vont investir, en dix

ans, dix milliards d'euros. Dix milliards d'euros, c'est beaucoup d'activité, c'est beaucoup d'emplois, pour offrir de nouveaux services à nos concitoyens. Concrètement, dès 2012, 4 millions de Français devraient être connectés à la fibre optique.

Ce qui va changer, grâce à ce plan, c'est qu'avant la fin de l'année 2011, tous les Français recevront la télévision numérique terrestre, c'est-à-dire dix-huit chaînes gratuites, avec une qualité d'image incomparable. Et bientôt, ils auront accès à la radio numérique, dont le son est bien meilleur, à la télévision haute définition, et à la télévision mobile personnelle.

Ce qui va changer, c'est que l'État, avec ses partenaires, va multiplier les initiatives pour que tous les Français aient accès au progrès numérique.

Avec mes collègues du Gouvernement, chacun dans son secteur, nous allons aider les écoliers, les étudiants, les personnes âgées, mais aussi les petites entreprises et les PME, à passer, enfin, à l'âge du numérique.

Je ne peux détailler ici toutes les mesures de ce plan. Elles peuvent vous être accessibles grâce à ce CD, que je tiens à la disposition des parlementaires qui le souhaitent,...

M. Albert Facon. Vous n'avez pas le CD de Carla ?

M. Éric Besson, *secrétaire d'État*. ...et de tous les Français, sur le site francenumerique2012.fr.

Vous le voyez, mesdames et messieurs les parlementaires, le Gouvernement veut que la révolution numérique touche l'ensemble du territoire, et touche tous les Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Guégot](#)

Circonscription : Seine-Maritime (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 710

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Prospective, politiques publiques et économie numérique

Ministère attributaire : Prospective, politiques publiques et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 octobre 2008